

36-142-13 - Français des affaires - niveau 2

3 crédits – Test de classement obligatoire

Description

Objectif général

Ce cours vise l'acquisition d'une connaissance de base de la langue française. Ces connaissances linguistiques favorisent la poursuite des études et l'atteinte d'objectifs professionnels.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant, l'étudiante pourra :

- comprendre les points essentiels d'une communication formulée clairement à l'aide d'un vocabulaire courant et portant sur des sujets relatifs aux études, au travail, à l'environnement proche.
- comprendre des textes rédigés dans une langue courante ou relative au travail (ex. : courriel, message, note, lettre brève);
- communiquer oralement sur des sujets familiers, qui concernent les études, les voyages, l'actualité, le travail (ex. : demande de renseignements, indications sommaires, bref compte rendu);
- rédiger un texte simple et cohérent sur des sujets familiers liés aux études ou au travail (lettre ou note brève, message simple);
- connaître et exploiter 750 termes français des principales disciplines de la gestion (management, comptabilité, économie, finance, gestion de la production, gestion des ressources humaines, informatique, etc.);
- consulter un dictionnaire du français et quelques ouvrages de référence électroniques ou en ligne.

Approche pédagogique

La méthode pédagogique utilisée est communicative et requiert la participation constante des étudiants de façon individuelle et en équipe. Les activités en classe incluent l'écoute et le visionnement d'extraits audio et vidéo, la lecture de textes liés au domaine des affaires et la participation à des discussions sur ces documents. Les travaux personnels comprennent la lecture de courts textes, la rédaction de brèves communications d'affaires, des révisions grammaticales et l'étude de la terminologie des affaires.

Évaluation

En plus d'un examen intra et d'un examen final, tous deux portant à la fois sur l'écrit et sur l'oral, le cours Français des affaires - niveau 2 comporte une évaluation de la participation active en classe, quelques tests ponctuels sur la grammaire et le vocabulaire, des travaux pratiques individuels et des présentations orales.